

<u>CHR de Verviers</u>	
<u>DESCRIPTION DE FONCTION</u>	Sect. Contr. : SOI
	Année : 2019
	N° Fonction :
	Version :

Infirmier en chef adjoint (H/F)

1. La fonction d'Infirmier en chef adjoint dans son contexte

L'infirmier en chef adjoint a pour mission de soutenir l'infirmier(e) en chef afin d'assurer le bon fonctionnement de l'unité, du service ou de la fonction ainsi que d'exécuter les tâches déléguées par l'infirmier(e) en chef et le (la) remplacer le cas échéant.

2. Le contenu de la fonction

a) Sa position hiérarchique (organigramme) :

Le poste d'Infirmier en chef adjoint se situe au niveau de l'organigramme du Département Infirmier. Il dépend hiérarchiquement de l'Infirmier en Chef du service et de l'Infirmier Chef de Service ayant le service dans ses attributions.

b) Les missions de la fonction :

Superviser les collaborateurs en concertation avec le responsable hiérarchique	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir la répartition du travail et le planning du personnel pour toutes les activités de l'unité, du service ou de la fonction (inter ou extra hospitalier) • Adapter les plannings existants aux besoins de l'unité, du service ou de la fonction (ex. modification de mission, maladie) pour permettre la continuité des soins; • Conseiller, selon les procédures existantes, l'infirmier en chef au sujet de la gestion du personnel de l'unité (ex. engagement et licenciement); • Motiver, soutenir, diriger et évaluer les collaborateurs dans la réalisation de leurs tâches; • Veiller au respect des procédures de soins et des bonnes pratiques ; • Veiller au respect du secret professionnel, des droits du patient et des règles d'éthique au sein de l'unité, du service ou de la fonction ; • Se concerter avec les différents acteurs, au sujet de la situation des patients, des formations et des problèmes éventuels;
Soutenir le responsable hiérarchique dans l'organisation de l'unité/service/fonction	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le bon fonctionnement de l'unité, du service ou de la fonction en cas d'absence de l'infirmier en chef; • Commander, selon les procédures existantes, le matériel médical et non médical nécessaire, afin que les collaborateurs puissent remplir leurs missions; • Veiller à l'utilisation et à l'entretien correct du matériel médical et non médical; • Soutenir le supérieur hiérarchique dans la résolution

	<p>des problèmes concernant le fonctionnement de l'unité, du service ou de la fonction;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se concerter et échanger des informations avec d'autres services; • Etablir les plans de soins en collaboration avec l'infirmier en chef; • Soutenir la politique institutionnelle (ex : plan stratégique) et du département infirmier ;
<p>Effectuer des tâches administratives en soutien de l'infirmier en chef</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration des rapports concernant le fonctionnement de l'unité, du service ou de la fonction ; • Exécuter les tâches administratives générales liées aux patients; • Etablir des procédures suivant les directives de la hiérarchie; • Participer à l'enregistrement des données obligatoires ou internes
<p>Soutenir le responsable hiérarchique dans l'optimisation des services aux patients (tant en inter qu'en extra hospitalier)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formuler des propositions pour améliorer l'efficacité de l'unité, du service ou de la fonction et concernant la gestion de la qualité; • Se former en permanence et organiser des formations pour les collaborateurs afin d'améliorer les compétences techniques infirmières de l'unité, du service ou de la fonction; • Echanger des informations concernant les patients avec les autres services (ex. paramédicaux, accompagnement spirituel) pour assurer des soins complets; • Participer à diverses commissions de concertation interdisciplinaires ou inter services pour améliorer les soins et la collaboration;
<p>Effectuer des tâches infirmières</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des actes techniques infirmiers ainsi que les actes médicaux confiés par un médecin; • Appliquer et promouvoir la démarche en soins infirmiers ainsi que l'utilisation adéquate du dossier infirmier. • Informer les patients et leur proches concernant les soins et le traitement et les soutenir dans les situations difficiles; • Informer le médecin de l'état des patients.

c) Les compétences :

- Esprit d'équipe et collaboration ;
- Esprit d'initiative et d'anticipation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de l'urgence et des priorités ;
- Aptitude à la communication claire et transparente, capacité pédagogique ;
- Aisance relationnelle ;
- Faire preuve d'assertivité et de dynamisme ;
- Rigueur ;
- Créativité ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Capacité d'écoute ;
- Sens de l'organisation du travail et rapidité d'exécution ;

- Ouverture d'esprit et de remise en question ;
- Compétences informatiques : suite office, logiciels internes liés à la prise en charge des patients, programme liés aux enregistrements obligatoires liés à la fonction.

3. Les modalités d'exercice

- a) **Grade** : Infirmier Gradué Responsable ;
- b) **Barème** : B4 ;
- c) **Horaire** : Horaires prévus au règlement de travail.

4. Les atouts

- Etre en possession d'un certificat délivré par l'école des cadres ou master en sciences hospitalières (ou équivalent).
- Expérience en management d'équipe

5. Les conditions d'accès

- Etre titulaire d'un diplôme d'infirmier gradué ou bachelier en soins infirmiers ;
- Etre porteur d'un titre professionnel particulier (pour les services spécifiques et selon les obligations légales)
- Compter au minimum 4 ans d'ancienneté dans une fonction d'infirmier de terrain;
- Réussite de l'examen d'accession au niveau B4.

Traçabilité :

Statut du document :

Rédacteur (chef de service) :

Signature :

Date de mise en concertation :

Date de mise au cadre :

Approbateur : 1. Direction concernée :

Signature :

2. Direction des R.H. :

Signature :

3: Direction Générale :

Signature :

4. Bureau Permanent :

Signature :
